

3A2L
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 51 rue de la Poste 06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE
RCS CANNES : 917 592 966

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 27 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt-sept janvier,
A 9 heures,

La société HLG GROUP, société par actions simplifiée au capital de 960 000 euros, ayant son siège social au 61 avenue de Lérins 06590 THEOULE-SUR-MER, immatriculée au RCS de CANNES sous le n°951 758 564, représentée par son Président en exercice Monsieur Franck LAVAL ayant tous pouvoirs à cet effet,

Propriétaire de la totalité des 100 actions de 10 euros composant le capital social de la société 3A2L,

Associée unique de ladite société,

En présence de Monsieur Michel NOWAK, Président de la Société 3A2L,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président,

A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée unique décide de transférer le siège social du 51 rue de la Poste 06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE au 61 avenue de Lérins 06590 THEOULE-SUR-MER, et ce à compter de ce jour.

En conséquence, l'Associée unique décide de modifier l'article 4 "SIÈGE SOCIAL" des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé au 61 avenue de Lérins 06590 THEOULE-SUR-MER.

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les dirigeants et l'Associée unique.

La société HLG GROUP
Associée unique
Représentée par M. Franck LAVAL

M. Michel NOWAK
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Michel Nowak', with a horizontal line extending from the end.

M. Franck LAVAL
Directeur général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Franck Laval', with a horizontal line extending from the end.